

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 25 février 2016

Présents : Charles CHEVAILLER, Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Christophe MARION, Pascal SIMONET

Absents excusés : Francine JACQUET, Christophe MARION.

A été élu secrétaire : Jean-Claude COMPAGNON.

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 22 janvier est approuvé à l'unanimité.

- Délibérations :

N° 2 / 2016 : Le maire présente les conditions de mise aux normes d'accessibilité de la salle du bas du foyer. Les travaux sont programmés sur trois ans et une subvention DETR est sollicitée pour financer quarante pour cent du coût de l'opération. Le conseil approuve cette mise aux normes.

N° 3 / 2016 : Jean-François Rehfuss présente les diverses propositions et devis concernant le renouvellement du matériel informatique du secrétariat, matériel qui doit répondre aux exigences de la dématérialisation d'une part et des normes du SIDEDEC qui gère le logiciel « Magnus » d'autre part. Le conseil décide de retenir la proposition du magasin « Phone-info » de Lons le Saunier et donne à Jean-François Rehfuss mission de conclure le marché pour la somme TTC de 1435 €.

- Points à l'ordre du jour :

- Urbanisme : les maisons de Monsieur Russo 84 rue des Vieux Monts et de Monsieur Clément 21 chemin des Champs Fleury sont mises en vente. La commune n'utilisera pas son droit de préemption.

- En préparation du budget 2016, le maire présente les capacités à investir de la commune, capacités qui vont limiter les investissements de 2016. Ne seront retenus que les projets ayant un caractère d'absolue nécessité, dans le domaine de la sécurité ou de l'entretien du patrimoine. Les membres du conseil présentent quelques projets chiffrés parmi lesquels il faudra choisir : voirie (4000 €, en attente de précisions), salle du foyer (1350 € cette année), toit du garage de la mairie (4000 €), clôture du parc de jeux (devis à 2490 € ou fournitures seulement pour 783 €), bancs publics ... Une étude pour une meilleure insonorisation de la salle du foyer est également en cours. La commission du budget se réunira le 8 mars de manière à affiner les données budgétaires pour 2016 avant le vote du budget en mars. Tous les conseillers sont invités à participer à cette réunion.

- Le maire présente précisément les travaux de mise aux normes de la salle du bas du foyer, et notamment les dossiers de demande de subvention DETR, ainsi que la demande d'autorisation de travaux engagée auprès des services d'ECLA. Au minimum, il sera nécessaire de créer une place de parking adaptée le plus près possible de la porte d'accès afin de limiter les frais. Il faudra également aménager les toilettes et l'accès au bar. Les devis estimatifs établis à ce jour s'élèvent à 4500 €, somme à répartir sur une durée de trois ans. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de quarante pour cent de cette somme si le dossier DETR est accepté.

- Le PPRN, Plan de Prévention des Risques Naturels de la vallée de la Vallière a été étudié et rénové en tenant compte des nouvelles dispositions légales. La commune de Pannessières est faiblement concernée par ce plan dont les conclusions déterminent des règles en matière d'urbanisme et de construction. Seule une partie des zones constructibles du village présente un risque minime de mouvement de terrain, risque qui n'induit pas de fortes précautions en matière d'urbanisation. Le Conseil sollicité par les services de la préfecture donne un avis favorable à l'adoption de ce plan.

- Le Conseil examine quelques demandes de subventions diverses. Elles seront précisées lors du vote du budget. Néanmoins, le versement de la contribution de 100 € à l'association AIR et une subvention de 40 € à l'école de Poids de Fiole sont adoptés.

- Le maire présente la facture du SIDEC qui a en charge la maintenance du logiciel « magnus » et celle des deux ordinateurs du secrétariat. Le montant de ces services s'élève à 2616 €.

- Questions diverses :

- Un courrier a été envoyé à M. Chalumeau, conseiller départemental, concernant les eaux de ruissellement de la RD 471, actuellement canalisées dans le réseau d'assainissement en contrebas de la RD 471, et qui viennent engorger la station lors des fortes pluies. Rendez-vous est pris avec les techniciens du Conseil Départemental le mardi 1^{er} mars.

- Un terrain communal situé le long de la D 471, à hauteur de la sortie du village, aujourd'hui boisé, pourrait être urbanisé. Un Certificat d'Urbanisme favorable a été obtenu. Question en attente.

- L'exposition photo du 8 mai est lancée. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire une vraie réussite de cette manifestation. Francine Jacquet, Sara Gallasso et Nicolas Garcin seront les représentants du Conseil pour l'organisation de l'exposition. Rendez-vous le 17 mars à 20 heures en salle de mairie.

- Pour que le village reste propre, il serait bon que les propriétaires de chiens emmènent leurs animaux favoris dans les prés alentours (qui ne manquent pas !) plutôt que dans les rues afin que ces derniers y déposent leurs déjections. Merci d'avance.

- La création d'un groupement d'achat de fuel domestique est évoquée.

La séance est levée à 23 heures.
Prochain conseil : jeudi 24 mars.

Le maire : M.Monnet.